



BCEAO
BANQUE CENTRALE DES ETATS
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES
N°AO/Z00/DBA/013/2019

**POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DE CLIMATISEURS AU SIEGE ET
DANS LES RESIDENCES DE FONCTION DE LA BCEAO**

AVRIL 2019

PREMIERE PARTIE : DISPOSITIONS GENERALES

1. Objet

Le présent dossier d'appel d'offres porte sur l'acquisition de divers climatiseurs au Siège et dans les résidences de fonction de la BCEAO. Les caractéristiques techniques détaillées des équipements concernés ainsi que les prestations associées sont décrites dans la deuxième partie du cahier des charges.

2. Allotissement

Le présent dossier d'appel d'offres est constitué des trois (3) lots distincts ci-après :

- Lot 1 : Fourniture et installation de climatiseurs de type « VRV » dans divers locaux du Siège de la BCEAO ;
- Lot 2 : Fourniture et installation de climatiseurs de type « Split-System » dans divers locaux de la BCEAO-Siège ;
- Lot 3 : Fourniture et installation de climatiseurs de type « Split-System » dans les résidences de fonction de la BCEAO.

Chaque prestataire est libre de soumissionner pour le(s) lot(s) de son choix.

3. Description des prestations à réaliser

Pour chaque lot, les prestations attendues portent sur :

- la dépose et la reprise des appareils à remplacer ;
- la fourniture de nouveaux appareils y compris tous les accessoires de pose ;
- l'installation des nouveaux appareils dans les locaux ci-après désignés ;
- la mise en service des appareils et les essais de fonctionnement des nouvelles installations.

NB : Les travaux se feront toutes sujétions comprises. Par ailleurs, il n'est pas prévu de reprise pour les climatiseurs du lot 3.

4. Visite des lieux

En ce qui concerne les lots 1 et 2 relatifs aux climatiseurs à installer dans les locaux du Siège, une visite de sites aura lieu le **vendredi 19 avril 2019 à partir de 11h00 TU** dans les locaux de la BCEAO-Siège. Tout soumissionnaire qui souhaite participer à cette visite doit manifester son intérêt en envoyant un courrier électronique à l'adresse courrier.zdba@bceao.int avec copie à l'adresse courrier.zdpat@bceao.int au plus tard, le jeudi **18 avril 2019 à 16h00 TU**. Le courriel doit préciser les noms et prénoms du représentant du soumissionnaire devant prendre part à ladite visite. Elle permettra d'apprécier la qualité et l'étendue des prestations afin de prendre les meilleures dispositions pour limiter les délais d'exécution et la gêne des occupants et aussi pour évaluer toutes les tâches difficilement descriptibles dans le cahier des charges.

5. Groupement

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises ou tout groupement d'entreprises. En outre, les candidats devront fournir tout document que la Banque Centrale viendrait à exiger avant l'attribution du marché.

En cas de groupement, la seule forme autorisée est le groupement solidaire. A ce titre, les entreprises concernées devront présenter dans leur soumission, l'acte constitutif du groupement signé par les Parties. Ce document devra en outre indiquer le chef de file dudit groupement.

6. Sous-traitance

La sous-traitance est subordonnée à l'accord préalable écrit de la Banque Centrale. Si elle est autorisée, la sous-traitance ne peut excéder trente pour cent (30 %) de la valeur du contrat de base.

7. Période de validité des offres

La validité des offres devra être d'au moins cent vingt (120) jours à compter de la date limite de dépôt des plis.

8. Langue de soumission

L'offre ainsi que tous les documents concernant la soumission, échangés entre le soumissionnaire et la Banque Centrale, devront être rédigés en langue française.

9. Frais de soumission

Le soumissionnaire supportera tous les frais afférents à la préparation et à la présentation de son offre et la Banque Centrale ne sera, en aucun cas, responsable de ces frais ou tenue de les régler, quels que soient le déroulement et l'issue de la procédure d'appel d'offres.

10. Monnaie de soumission et de paiement

La monnaie utilisée est le franc CFA. Toutefois, l'Euro est accepté pour les fournisseurs établis hors de la zone CFA. Cependant, pour des besoins de comparaison, toutes les offres seront converties en francs CFA.

11. Régime fiscal

En vertu des dispositions des articles 28 du Traité de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA), en date du 20 janvier 2007, 7 des Statuts de la BCEAO, 10, paragraphe 10-1 du Protocole relatif aux privilèges et immunités de la BCEAO, annexés audit Traité et 8 de l'Accord de Siège conclu le 21 mars 1977 entre le Gouvernement de la République du Sénégal et la BCEAO, la Banque Centrale bénéficie, dans le cadre du présent marché, du régime de l'exonération de tous impôts, droits, taxes et prélèvements d'effet équivalent dus dans les Etats membres de l'UMOA. A cet égard, les formalités d'obtention du titre d'exonération des droits de douane seront accomplies par la Banque Centrale.

12. Présentation des offres

Pour chaque lot, les offres, établies en trois (3) exemplaires (un original et deux copies), devront être présentées sous double enveloppe fermée, l'enveloppe externe portant la mention « **APPEL D'OFFRES POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DE CLIMATISEURS AU SIEGE ET DANS LES RESIDENCES DE FONCTION DE LA BCEAO** » (Préciser le(s) lot(s)).

A N'OUVRIR QU'EN COMMISSION DE DÉPOUILLEMENT

Au centre

**Monsieur le Directeur
du Budget et des Approvisionnements
BCEAO Siège – Avenue Abdoulaye FADIGA
BP 3108 – DAKAR (Sénégal)**

Chaque exemplaire des offres doit comprendre au minimum les informations et documents ci-après :

- une lettre de soumission dûment signée, conformément au modèle-type joint à l'annexe 1 ;
 - une présentation de la société et/ou des sous-contractants ;
 - une offre technique ;
-

-
- une offre financière ;
 - les copies des pièces et attestations permettant une appréciation optimale de l'offre.

NB : Une copie de l'offre devra également être transmise sous clé USB en version modifiable.

12.1. Lettre de soumission

Le soumissionnaire devra produire une lettre de soumission selon le modèle joint à l'annexe 1. Il n'est pas exigé de garantie de soumission.

12.2. Présentation du soumissionnaire et/ou des sous - contractants

La présentation du soumissionnaire ou des sous-contractants doit faire ressortir notamment sa dénomination, son adresse complète, ses zones de couverture, ses partenaires, etc.

Par ailleurs, ils devront fournir trois (3) copies des documents relatifs au statut juridique, à la non-faillite, au numéro d'immatriculation de la société et communiquer leurs références bancaires, à savoir :

- Nom et adresse complète de la Banque :
- Code Banque :
- Code guichet :
- N° du compte :
- Clé RIB :
- IBAN :
- SWIFT :

Les soumissionnaires installés hors de la zone UEMOA devront indiquer leurs coordonnées bancaires conformément aux standards en vigueur dans leurs pays d'origine. Toutefois, ces informations devront être conformes aux normes de codification bancaire internationales.

12.3. Offre technique

L'offre technique comprendra au minimum:

- les spécifications techniques, fonctionnelles, normes de performance ainsi que la durée de vie des climatiseurs conformément aux exigences définies dans la deuxième partie du présent dossier d'appel d'offres ;
- les fiches techniques et prospectus en couleur des climatiseurs proposés ;
- la liste des références techniques similaires appuyées par les attestations de bonne exécution ou tout autre document équivalent ;
- les copies des autorisations de fabricants ;
- le planning initial de réalisation des prestations ;
- les CV du personnel à déployer ;
- la communication de toute autre information technique jugée utile.

12.4. Offre financière

Les prix devront être établis en hors taxes et hors douane conformément aux cadres de devis estimatifs, joints à l'annexe 2.

Les prix indiqués par le soumissionnaire devront être établis en hors taxes et hors douane. Ils devront être fermes, non révisables et comprendre tous les coûts récurrents durant le cycle de vie des équipements, conformément à la méthodologie TCO « Total Cost of Ownership, Coût total de possession », à savoir :

-
- durée de vie de chaque modèle de climatiseur proposé ;
 - puissance électrique de chaque modèle de climatiseur proposé ;
 - coûts de dépose et de reprise des climatiseurs désinstallés ;
 - coûts de transport, de livraison et d'installation ;
 - coûts de maintenance.

L'utilisation éventuelle de moyens de livraison exceptionnels, même avec l'accord de la BCEAO, ne saurait ouvrir au fournisseur un droit quelconque à supplément ou indemnité.

13. Date et lieu de dépôt des offres

Les offres devront être déposées au Siège de la BCEAO, Avenue Abdoulaye FADIGA – BP 3108 DAKAR - Sénégal, au bureau 509 du 5^e étage de la Tour le **vendredi 17 mai 2019 à 17 H TU au plus tard.**

Les offres envoyées par courrier électronique ne seront pas acceptées.

En ce qui concerne les offres transmises par courrier, le cachet de l'expéditeur (Poste, DHL, CHRONOPOST, EMS...) indiqué sur le pli fera foi.

14. Ouverture des plis et évaluation des offres

Une Commission des Marchés procédera à l'ouverture des plis, à la vérification de conformité, l'évaluation et au classement des offres reçues.

L'évaluation des offres s'effectuera par lot sur la base de leur conformité aux spécifications techniques du présent cahier des charges d'une part, et de l'analyse et de la comparaison des prix proposés, d'autre part.

La BCEAO se réserve le droit d'accepter ou de rejeter toute offre et d'annuler l'appel d'offres en rejetant toutes les offres, à tout moment, avant l'attribution du marché.

La Banque Centrale pourra exiger du fournisseur de prouver l'origine ainsi que l'état neuf des équipements. Elle se réserve également le droit de vérifier les capacités technique et financière du prestataire retenu à exécuter le marché de façon satisfaisante.

15. Publication des résultats et notification provisoire du marché

Les résultats de l'appel d'offres seront publiés sur le site internet de la BCEAO à l'issue du processus d'attribution. A cet égard, tout candidat peut former un recours par écrit, adressé au Directeur Général de l'Administration et du Patrimoine dans un délai maximum de cinq (5) jours ouvrés, à compter de la publication des résultats. Le recours ne peut porter que sur l'attribution du marché. Le délai de réponse de la BCEAO est de dix (10) jours maximum. Passé ce délai et sans une réponse de la BCEAO, le recours doit être considéré comme rejeté.

Dans l'attente de l'issue d'un éventuel recours, une notification provisoire sera adressée au soumissionnaire pressenti.

16. Notification définitive du marché

Pour chaque lot, l'attribution du marché sera notifiée au soumissionnaire retenu. Un contrat ou un bon de commande pourrait lui être soumis pour signature. La date de signature du contrat par les deux Parties constituera le point de départ des délais contractuels d'exécution du marché.

17. Modalités et délai de livraison

La livraison et l'installation des climatiseurs se feront DAP « Delivered At Place » selon les incoterms 2010 dans les locaux du Siège et des résidences de fonction de la BCEAO.

Les délais de livraison et d'installation devront être indiqués dans la soumission et commenceront à courir à compter de la date de signature du marché.

Ce délai devra être scrupuleusement respecté sous peine d'une pénalité égale à un pour mille (1‰) du montant de la commande, par jour calendaire de retard. Toutefois, le montant de ces pénalités ne pourra excéder trois pour cent (3 %) du prix du marché.

18. Garantie

Tous les climatiseurs devront être livrés neufs. Ils devront être couverts par une garantie constructeur d'une durée d'un an, pièces et main-d'œuvre dans les locaux du Siège et des résidences de fonction de la BCEAO.

Pendant la période de garantie, les interventions se feront dans les locaux de la BCEAO. Toutefois, en cas de nécessité, le retour du matériel en atelier sera à la charge du titulaire du marché.

La date de prise d'effet de la garantie ne devra pas être antérieure à la date de livraison figurant sur le dernier bordereau de livraison.

La garantie devra couvrir les vices cachés pouvant affecter le fonctionnement des climatiseurs, la fourniture de pièces détachées ainsi que tous les frais liés aux réparations qui sont effectuées (transport, déplacement, hébergement, main d'œuvre, etc.) durant la période de référence.

19. Lieux de livraison et d'installation

Les matériels seront livrés et installés sur les sites ci-après :

Lots	Sites	Adresses
Lots 1 et 2	Siège	Dakar Avenue Abdoulaye FADIGA B.P. 3108, Sénégal
Lot 3	Résidences de fonction de la BCEAO	L'adresse sera communiquée au soumissionnaire retenu à l'issue du processus de sélection.

En cas de non-conformité, le retour des climatiseurs se fera entièrement à la charge du fournisseur.

20. Assurance

Les fournisseurs retenus et/ou leurs sous-contractants devront, à leur charge, souscrire à des polices d'assurance valables pendant toute la durée du contrat et couvrant notamment les risques de transport, de livraison et/ou d'installation.

21. Modalités de paiement

En cas d'attribution, les modalités de règlement proposées sont les suivantes :

- une avance de trente pour cent (30 %) à la signature du contrat contre la fourniture d'une lettre de garantie à première demande délivrée par un organisme financier de premier ordre reconnu par la BCEAO. La mainlevée de cette garantie est effectuée par la Banque Centrale, au plus tard vingt-huit (28) jours à compter de la date de signature du procès-verbal de réception provisoire non assorti de réserves ;
- vingt-cinq pour cent (25 %) à la livraison conforme des climatiseurs dans les locaux du Siège et/ou des résidences de fonction de la BCEAO. Celle-ci est attestée par la signature du bordereau de livraison par les deux (2) Parties ;
- quarante pour cent (40 %) après installation conforme des climatiseurs, attestée par la signature du procès-verbal de réception provisoire ;

-
- cinq pour cent (5 %) au titre de la retenue de garantie libérable à la fin de la période de garantie d'un an, dès la réception définitive ou sur présentation d'une caution de garantie d'égal montant délivrée par un établissement financier reconnu par la Banque Centrale.

22. Transfert de propriété

Les climatiseurs livrés et installés restent la propriété du fournisseur jusqu'à la signature du procès-verbal de réception provisoire non assorti de réserves.

23. Réception

La réception sera effectuée en deux temps selon la procédure suivante :

- réception provisoire après l'installation des climatiseurs et le constat de leur bon fonctionnement ;
- réception définitive à la fin de la période de garantie d'un an, après la levée des éventuelles réserves émises.

Chacune des réceptions susvisées est sanctionnée par un procès-verbal signé par les deux (2) Parties.

24. Litiges et contestations

24.1 Tout litige sera réglé à l'amiable. A défaut, le différend sera, de convention expresse, soumis à l'arbitrage selon le Règlement de la Cour Commune de Justice et d'Arbitrage (CCJA) de l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA) et tranché par un arbitre *ad hoc* désigné par la CCJA.

24.2 L'arbitrage se déroulera en langue française, à Dakar au Sénégal, et selon le droit sénégalais.

24.3 Les frais de l'arbitrage seront à la charge de la partie succombante.

25. Informations complémentaires

25.1 Pour toute demande d'informations complémentaires, les soumissionnaires pourront prendre l'attache de la Direction du Budget et des Approvisionnements, par courriel au moins dix (10) jours avant la date limite de dépôt des offres à l'adresse : courrier.zdba@bceao.int.

25.2 Les questions formulées ainsi que les réponses apportées seront systématiquement mises en ligne sur le site internet de la BCEAO à l'adresse www.bceao.int.

A ce titre, les soumissionnaires sont invités à consulter régulièrement ce site internet.

DEUXIEME PARTIE : CARACTERISTIQUES TECHNIQUES / CADRES DE DEVIS

2.1. Caractéristiques techniques des équipements et prestations auxiliaires

2.1.1- Lot 1 : Fourniture et installation de climatiseurs de type « VRV » dans divers locaux du Siège de la BCEAO

- Terrasse R+12 côté Tour

Unités extérieures : nombre = 2 en combiné

- x Marque : DAIKIN ;
- x Puissance frigorifique : 10 CV chacune.

Unités intérieures : nombre = 8

- x Puissance frigorifique : 7x3CV + 1x2CV ;
- x type : plafonniers.

- Local PCI de la Tour

Unités extérieures : nombre = 1

- x Marque : TOSHIBA ;
- x Puissance frigorifique : 10 CV.

Unités intérieures : nombre = 2

- x Puissance frigorifique : 3CV chacune ;
- x type : mural.

- Local Imprimerie côté Tour

Unités extérieures : nombre = 1

- x Marque : DAIKIN ;
- x Puissance frigorifique : 10 CV.

Unités intérieures : nombre = 1

- x Puissance frigorifique : 10 CV ;
- x type : gainable.

- Local pré-archivage au sous-sol de la Tour

Unités extérieures : nombre = 1

- x Marque : TOSHIBA ;
- x Puissance frigorifique : 10 CV.

Unités intérieures : nombre = 3

- x Puissance frigorifique : 3 CV ;
- x type : plafonnier.

- Salle d'attente Musée de la monnaie

Unités extérieures : nombre = 1

- x Marque : DAIKIN ;
 - x Puissance frigorifique : 5 CV.
-

Unités intérieures : nombre = 1

- x Puissance frigorifique : 5 CV ;
- x type : gainable.

CARACTERISTIQUES DU MATERIEL A INSTALLER

Les nouveaux appareils à installer auront les caractéristiques suivantes :

- Terrasse R+12 côté Tour**Unités extérieures : nombre = 1**

- x Marque : à définir ;
- x Puissance frigorifique : 20 CV.

Unités intérieures : nombre = 8

- x Puissance frigorifique : 7x3CV + 1x2CV ;
- x type : consoles (carrossage à déterminer en fonction de l'emplacement).

-Local PCI de la Tour**Unités extérieures : nombre = 1**

- x Marque : à définir ;
- x Puissance frigorifique : 10 CV.

Unités intérieures : nombre = 2

- x Puissance frigorifique : 3CV chacune ;
- x type : mural.

- Local Imprimerie côté Tour**Unités extérieures : nombre = 1**

- x Marque : à définir ;
- x Puissance frigorifique : 10 CV.

Unités intérieures : nombre = 1

- x Puissance frigorifique : 10 CV ;
- x type : gainable.

- Local pré-archivage au sous-sol de la Tour**Unités extérieures : nombre = 1**

- x Marque : à définir ;
- x Puissance frigorifique : 10 CV.

Unités intérieures : nombre = 3

- x Puissance frigorifique : 3 CV ;
- x type : mural.

- Salle d'attente Musée de la monnaie**Unités extérieures : nombre = 1**

- x Marque : à définir ;
 - x Puissance frigorifique : 5 CV.
-

Unités intérieures : nombre = 1

- x Puissance frigorifique : 5 CV ;
- x type : gainable.

L'appareil sera, de préférence, de marques DAIKIN, CARRIER, AIRWELL ou de toute autre marque de qualité équivalente, à préciser. Il devra subir un traitement anti corrosion. Sa notice technique, rédigée en langue française, sera obligatoirement jointe à l'offre.

Les tuyauteries du fluide frigorigène existantes seront remplacées par des nouvelles.

Cette tuyauterie sera isolée avec de l'armaflex approprié d'excellente qualité et protégée à l'extérieur par un produit de type « flincote ».

Les disjoncteurs de protection doivent être de courbe C et de marque MERLIN GERIN, LEGRAND ou HAGER et seront montés dans des coffrets minis opales à 2 modules de 18 mm MERLIN GERIN ou équivalent.

2.1.2 Lot 2 : Fourniture et installation de climatiseurs de type « Split-System » dans divers locaux du Siège.

Les caractéristiques des nouveaux appareils à installer sont récapitulées dans les tableaux ci-après. Elles sont identiques à celles des climatiseurs à remplacer.

Tour : 1

NIVEAU	LIEU	Nombre	Désignation	Puissance
5 ^{ème} étage	Bureau 500	1	Split allège	3 CV

Bâtiment R+12 : 9

NIVEAU	LIEU	Nombre	Désignation	Puissance
Rez de chaussée	Local onduleur	1	Split allège	3 CV
Rez de chaussée	Local produits inflammables	1	Split mural	3 CV
6 ^{ème} étage	Local onduleur (605)	1	Split mural	3 CV
Terrasse	Machinerie Ascenseur Triplex	2	Split	2 CV
Groupe électrogène	Local des armoires (119 bis)	2	Split	2 CV
TGBT	Local automate (118 bis)	2	Split	2 CV

Bâtiment Imprimerie : 1

NIVEAU	LIEU	Nombre	Désignation	Puissance
Salle des machines	Local onduleur	1	Split allège	3 CV

2.1.3. Lot 3 : Fourniture et installation de climatiseurs de type « Split-System » dans les résidences de fonction de la BCEAO

Les caractéristiques des nouveaux appareils à installer sont récapitulées dans le tableau ci-après. Elles sont identiques à celles des climatiseurs à remplacer.

LIEU	Nombre	Désignation	Puissance
Résidences de fonction	4	Split allège	3 CV

2.2.2. Cadres de devis quantitatifs estimatifs à renseigner par les soumissionnaires

2.2.1. Lot 1 : Cadre du devis quantitatif estimatif

Désignation	Quantité	Prix unitaire (F CFA) HT-HD	Prix total (F CFA) HT-HD
<p>I – <u>Climatiseurs de type VRV</u></p> <p>Fourniture et installation de climatiseurs (caractéristiques, marque et type, à préciser). Unité extérieure sous 400 V / 3 Ph / 50 Hz et unité intérieure sous 230 V/Ph/ 50 Hz</p>			
<p>1.1. Terrasse R+12 côté Tour</p> <p>Unités extérieures :</p> <p>x Puissance frigorifique : 20 CV.</p> <p>Unités intérieures type : consoles carrossage à déterminer en fonction de l'emplacement.</p> <p>x Puissance frigorifique : 3 CV</p> <p>x Puissance frigorifique : 2 CV</p> <p>x Grilles de soufflage</p>	<p>1</p> <p>7</p> <p>1</p> <p>nbre</p>		
<p>1.2. Local PCI de la Tour</p> <p>Unités extérieures :</p> <p>x Puissance frigorifique : 10 CV.</p> <p>Unités intérieures type : mural</p> <p>x Puissance frigorifique : 3 CV</p>	<p>1</p> <p>2</p>		
<p>1.3. Local Imprimerie côté Tour</p> <p>Unités extérieures</p> <p>x Puissance frigorifique : 10 CV</p> <p>Unités intérieures type : gainable</p> <p>x Puissance frigorifique : 10 CV</p>	<p>1</p> <p>1</p>		
<p>1.4. Local pré-archivage au sous-sol de la Tour</p> <p>Unités extérieures</p> <p>x Puissance frigorifique : 10 CV</p> <p>Unités intérieures type : mural.</p> <p>x Puissance frigorifique : 3 CV</p>	<p>1</p> <p>3</p>		

Désignation	Quantité	Prix unitaire (F CFA) HT-HD	Prix total (F CFA) HT-HD
1.5. Salle d'attente Musée de la monnaie			
Unités extérieures x Puissance frigorifique : 5 CV.	1		
Unités intérieures type : gainable x Puissance frigorifique : 5 CV	1		
2. Accessoires de pose			
- Coffrets mini opale à 2 modules de 18 mm MERLIN GERIN ou équivalent pour disjoncteur de protection (si nécessaire)	U		
- Disjoncteurs bipolaires, courbe C de marque MERLIN GERIN, LEGRAND, HAGER, convenablement dimensionnés, pour la protection des appareils (si nécessaire)	nbre		
- Câbles souples pour liaisons électriques, convenablement dimensionnés (si nécessaire)	ml		
- Liaisons frigorifiques	ml		
- Fluide frigorigène pour complément de charge des appareils (nature du fluide à préciser)	Kgs		
- Supports métalliques ou dalles en béton pour l'unité extérieure	U		
3. Main d'œuvre pour l'installation, le raccordement et la mise en service			
	Ens		
4. Reprise des climatiseurs VRV déposé (moins-value)			
	Ens		
5. Coût de maintenance			
Montant total HT-HD			

NB : Ce cadre de devis quantitatif et estimatif est donné à titre indicatif. Il peut donc être complété sur la base de l'expérience et l'expertise de chaque soumissionnaire.

2.2.2. Cadre du devis quantitatif estimatif du Lot 2

Désignation	Quantité	Prix unitaire (F CFA)	Prix total (F CFA) HT-HD
<p>1- <u>Climatiseurs « SPLIT-SYSTEM »</u></p> <p>Fourniture et installation de climatiseurs (caractéristiques, marque et type, à préciser)</p> <ul style="list-style-type: none"> - climatiseur à condenseur à air de 2 CV sous 230 V monophasé à 50 Hz - climatiseur à condenseur à air de 3 CV sous 230 V monophasé à 50 Hz - Supplément de tuyauteries en cuivre et isolation pour split (si nécessaire) 	<p style="text-align: center;">6</p> <p style="text-align: center;">5</p> <p style="text-align: center;">ff</p>		
<p>2. Accessoires de pose</p> <ul style="list-style-type: none"> - Coffrets mini opale 2 modules de 18 mm MERLIN GERIN ou équivalent pour disjoncteur à poser (si nécessaire) - Disjoncteurs bipolaires courbe C de marque MERLIN GERIN, LEGRAND, HAGER ou équivalent, convenablement dimensionnés pour la protection des appareils (si nécessaire) - Câbles souples, convenablement dimensionnés, pour liaisons électriques (si nécessaire) - Fluide frigorigène pour complément de charge des appareils (nature du fluide à préciser) - Supports métalliques ou dalles en béton pour les unités de condensation (si nécessaire) 	<p style="text-align: center;">U</p> <p style="text-align: center;">U</p> <p style="text-align: center;">ml</p> <p style="text-align: center;">Kgs</p> <p style="text-align: center;">nbre</p>		
3. Main d'œuvre pour l'installation, le raccordement et la mise en service	Ens		
4. Reprise des climatiseurs déposés (moins-value)	FF		
5. Coût de maintenance			
Montant total HT-HD			

2.2.3. Cadre du devis estimatif quantitatif du lot 3

Désignation	Quantité	Prix unitaire (F CFA)	Prix total (F CFA) HT-HD
<p>1 - <u>Climatiseurs « SPLIT-SYSTEM »</u></p> <p>Fourniture et installation de climatiseurs (caractéristiques, marque et type, à préciser)</p> <ul style="list-style-type: none"> - climatiseur à condenseur à air de 3 CV sous 230 V monophasé à 50 Hz - Supplément de tuyauteries en cuivre et isolation pour split (si nécessaire) 	<p style="text-align: center;">4</p> <p style="text-align: center;">ff</p>		
<p>2. Accessoires de pose</p> <ul style="list-style-type: none"> - Coffrets mini opale 2 modules de 18 mm MERLIN GERIN ou équivalent pour disjoncteur à poser (si nécessaire) - Disjoncteurs bipolaires courbe C de marque MERLIN GERIN, LEGRAND, HAGER ou équivalent, convenablement dimensionnés pour la protection des appareils (si nécessaire) - Câbles souples, convenablement dimensionnés, pour liaisons électriques (si nécessaire) - Fluide frigorigène pour complément de charge des appareils (nature du fluide à préciser) - Supports métalliques ou dalles en béton pour les unités de condensation (si nécessaire) 	<p style="text-align: center;">U</p> <p style="text-align: center;">U</p> <p style="text-align: center;">ml</p> <p style="text-align: center;">Kgs</p> <p style="text-align: center;">nbre</p>		
<p>3. Main d'œuvre pour l'installation, le raccordement et la mise en service</p>	Ens		
<p>4. Coût de maintenance</p>			
Montant total HT-HD			

NB : Ce cadre de devis quantitatifs et estimatifs est donné à titre indicatif. Il peut donc être complété sur la base de l'expérience et l'expertise de chaque soumissionnaire.